

AUTOPASSION SAS

440 RUE DE CALIDON
01440 VIRIAT

COMPTES ANNUELS
ARRÊTÉ AU 30/09/2024

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat	2
Liasse 24 IS RN	14
Annexes 2024	37
<i>PREAMBULE</i>	<i>37</i>
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>37</i>
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	<i>37</i>
<i>FONDS COMMERCIAL</i>	<i>37</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>38</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>40</i>
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>41</i>
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	<i>42</i>
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	<i>43</i>

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AUTOPASSION SAS pour l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 43 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	555 633,19 Euros
chiffre d'affaires	789 553,24 Euros
résultat net comptable	31 531,33 Euros

Fait à CALUIRE-ET-CUIRE
Le 18/12/2024

Cabinet SOFEG

Grégory GATTUSO
Expert-Comptable

Joël MULATIER
Associé

Sandrine MORAND
Cheffe de mission

Bilan et Resultat

AUTOPASSION SAS

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 180	1 180				
Fonds commercial	204 000		204 000	36,71	204 000	36,00
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	74 939	56 369	18 570	3,34	16 806	2,97
Autres immobilisations corporelles	46 612	35 725	10 887	1,96	14 185	2,50
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 900		1 900	0,34	3 470	0,61
TOTAL (I)	328 631	93 274	235 357	42,36	238 461	42,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services					13 000	2,29
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	217 214	42 308	174 906	31,48	153 029	27,01
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	35 563		35 563	6,40	64 401	11,37
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 068		2 068	0,37	3 380	0,60
. Personnel						
. Organismes sociaux	977		977	0,18		
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 959		3 959	0,71	9 363	1,65
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 472		7 472	1,34	4 700	0,83
. Autres	67 377		67 377	12,13	4 254	0,75
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	23 292		23 292	4,19	72 134	12,73
Charges constatées d'avance	4 662		4 662	0,84	3 919	0,69
TOTAL (II)	362 584	42 308	320 276	57,64	328 182	57,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	691 215	135 582	555 633	100,00	566 642	100,00

AUTOPASSION SAS

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 43 000)	43 000	7,74	43 000	7,59
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 300	0,77	4 300	0,76
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	297 384	53,52	276 909	48,87
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	31 531	5,67	20 476	3,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	376 216	67,71	344 684	60,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	5 143	0,93	35 827	6,32
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	68 727	12,37	6 533	1,15
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	21 450	3,86	32 000	5,65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 271	5,81	59 665	10,53
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	18 611	3,35	23 824	4,20
. Organismes sociaux	11 565	2,08	27 175	4,80
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 451	2,78	17 194	3,03
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 046	0,19	1 024	0,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 153	0,93	18 716	3,30
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	179 418	32,29	221 958	39,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	555 633	100,00	566 642	100,00

AUTOPASSION SAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	529 633		529 633	67,08	579 051	64,63	-49 418	-8,52	
Production vendue biens									
Production vendue services	259 920		259 920	32,92	316 951	35,37	-57 031	-17,98	
Chiffres d'Affaires Nets	789 553		789 553	100,00	896 002	100,00	-106 449	-11,87	
Production stockée			-13 000	-1,64	3 595	0,40	-16 595	-461,60	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation					-171	-0,01	171	-100,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			29	0,00	3 033	0,34	-3 004	-99,03	
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)			776 582	98,36	902 459	100,72	-125 877	-13,94	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			276 194	34,98	299 548	33,43	-23 354	-7,79	
Variation de stock (marchandises)			-44 684	-5,65	73 590	8,21	-118 274	-160,71	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 331	0,55	6 480	0,72	-2 149	-33,15	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			216 679	27,44	223 330	24,93	-6 651	-2,97	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 991	1,14	25 481	2,84	-16 490	-64,70	
Salaires et traitements			181 049	22,93	176 907	19,74	4 142	2,34	
Charges sociales			65 453	8,29	52 451	5,85	13 002	24,79	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 683	1,23	8 708	0,97	975	11,20	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			22 808	2,89	7 310	0,82	15 498	212,01	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			156	0,02	2 179	0,24	-2 023	-92,83	
Total des charges d'exploitation (II)			740 659	93,81	875 984	97,77	-135 325	-15,44	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			35 923	4,55	26 475	2,95	9 448	35,69	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			216	0,03	3 782	0,42	-3 566	-94,28	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			216	0,03	3 782	0,42	-3 566	-94,28	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-216	-0,02	-3 782	-0,41	3 566	94,29	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			35 708	4,52	22 693	2,53	13 015	57,35	

AUTOPASSION SAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 247	0,41	2 102	0,23	1 145	54,47
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	3 247	0,41	2 102	0,23	1 145	54,47
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 815	0,23	706	0,08	1 109	157,08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 815	0,23	706	0,08	1 109	157,08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 432	0,18	1 396	0,16	36	2,58
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 608	0,71	3 613	0,40	1 995	55,22
Total des Produits (I+III+V+VII)	779 829	98,77	904 561	100,96	-124 732	-13,78
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	748 297	94,77	884 086	98,67	-135 789	-15,35
RÉSULTAT NET	31 531	3,99	20 476	2,29	11 055	53,99
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

AUTOPASSION SAS

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 180	1 180				
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	1 180		1 180	0,21	1 180	0,21
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		1 180	-1 180	-0,20	-1 180	-0,20
Fonds commercial	204 000		204 000	36,71	204 000	36,00
207000 FONDS COMMERCIAL	204 000		204 000	36,71	204 000	36,00
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	74 939	56 369	18 570	3,34	16 806	2,97
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	70 268		70 268	12,65	64 118	11,32
215500 OUTILLAGE INDUSTRIEL	4 671		4 671	0,84	4 671	0,82
281540 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL		52 709	-52 709	-9,48	-49 087	-8,65
281550 AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL		3 660	-3 660	-0,65	-2 896	-0,50
Autres immobilisations corporelles	46 612	35 725	10 887	1,96	14 185	2,50
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	27 688		27 688	4,98	27 688	4,89
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	8 600		8 600	1,55	6 600	1,16
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	9 524		9 524	1,71	9 524	1,68
218400 MOBILIER	800		800	0,14	800	0,14
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		20 973	-20 973	-3,76	-17 046	-3,00
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		6 617	-6 617	-1,18	-6 600	-1,15
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		7 335	-7 335	-1,31	-5 981	-1,05
281840 AMORT. MOBILIER		800	-800	-0,13	-800	-0,13
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 900		1 900	0,34	3 470	0,61
275100 DEPOTS VERSES	1 900		1 900	0,34	3 470	0,61
TOTAL (I)	328 631	93 274	235 357	42,36	238 461	42,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services					13 000	2,29
340000 STOCK EN-COURS PRODUCT.SERVICES					13 000	2,29
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	217 214	42 308	174 906	31,48	153 029	27,01
370000 STOCK DE MARCHANDISES	217 214		217 214	39,09	172 529	30,45
397000 PROV.DEPRE MARCHANDISES		42 308	-42 308	-7,60	-19 500	-3,43
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	35 563		35 563	6,40	64 401	11,37
410000 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 863		13 863	2,49	24 749	4,37
411000 CLIENTS	16 799		16 799	3,02	22 686	4,00
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 901		4 901	0,88	16 967	2,99
Autres créances						

AUTOPASSION SAS

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Fournisseurs débiteurs	2 068		2 068	0,37	3 380	0,60
401000 FOURNISSEURS	2 068		2 068	0,37	3 380	0,60
. Personnel						
. Organismes sociaux	977		977	0,18		
438700 ORG.SOC. PRODUITS A RECEVOIR	977		977	0,18		
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 959		3 959	0,71	9 363	1,65
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	3 959		3 959	0,71	9 363	1,65
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 472		7 472	1,34	4 700	0,83
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	1 832		1 832	0,33		
445662 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	363		363	0,07	950	0,17
445668 TVA DHL	1 306		1 306	0,24	1 306	0,23
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	468		468	0,08		
445870 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	3 503		3 503	0,63	2 444	0,43
. Autres	67 377		67 377	12,13	4 254	0,75
409800 FOURN RRR A OBTENIR					1 763	0,31
467000 DEBITEURS-CREDITEURS DIVERS					467	0,08
467100 CARROSSERIE AUTOPASSION	67 377		67 377	12,13	2 024	0,36
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	23 292		23 292	4,19	72 134	12,73
512000 BNP PARIBAS 0001008508147	18 012		18 012	3,24	68 223	12,04
512100 BNP PARIBAS 0001027068055	5 215		5 215	0,94	3 911	0,69
530000 CAISSE	66		66	0,01		
Charges constatées d'avance	4 662		4 662	0,84	3 919	0,69
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 662		4 662	0,84	3 919	0,69
TOTAL (II)	362 584	42 308	320 276	57,64	328 182	57,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	691 215	135 582	555 633	100,00	566 642	100,00

AUTOPASSION SAS

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 43 000)	43 000	7,74	43 000	7,59
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	43 000	7,74	43 000	7,59
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 300	0,77	4 300	0,76
106100 RESERVE LEGALE	4 300	0,77	4 300	0,76
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	297 384	53,52	276 909	48,87
106800 AUTRES RESERVES	297 384	53,52	276 909	48,87
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	31 531	5,67	20 476	3,61
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	376 216	67,71	344 684	60,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	5 143	0,93	35 827	6,32
164200 EMPRUNT BNP 150 000 EUROS	5 143	0,93	35 827	6,32
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	68 727	12,37	6 533	1,15
455100 COMPTE COURANT P.AUBERT	54 062	9,73		
455600 COMPTE COURANT MR MORAND NICOLAS	8 132	1,46		
455800 ASSOCIES INTERETS COURUS	6 533	1,18	6 533	1,15
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	21 450	3,86	32 000	5,65
419100 CLIENTS ACPTES S/COMMANDES RECUS	21 450	3,86	32 000	5,65
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 271	5,81	59 665	10,53
401000 FOURNISSEURS	29 388	5,29	57 200	10,09
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	2 884	0,52	2 464	0,43
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	18 611	3,35	23 824	4,20
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	10 150	1,83	12 430	2,19
428200 PERS CONGES A PAYER	8 461	1,52	7 886	1,39
428600 PERS AUTRES CHARGES A PAYER			3 508	0,62
. Organismes sociaux	11 565	2,08	27 175	4,80
431000 SECURITE SOCIALE	5 452	0,98	6 265	1,11
437100 IRP AUTO	445	0,08	2 640	0,47

AUTOPASSION SAS

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	
437200 MUTUELLE	1 372	0,25	680	0,12
437300 RSI			14 452	2,55
438000 ORG SOC CHARGES A PAYER PRODTS A RECEVOI	394	0,07		
438200 ORG.SOC. CONGES A PAYER	2 775	0,50	2 374	0,42
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	1 127	0,20	764	0,13
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 451	2,78	17 194	3,03
445200 ETAT TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	363	0,07	950	0,17
445510 ETAT TVA A DECAISSER	5 836	1,05	11 273	1,99
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES			363	0,06
445710 ETAT TVA COLLECTEE	1 710	0,31	976	0,17
445716 TVA/MARGE/VTES VO FRANCE	7 542	1,36	3 625	0,64
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES			8	0,00
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 046	0,19	1 024	0,18
442100 Prélèvements à la source (impôt sur le revenu)	213	0,04	252	0,04
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	834	0,15	772	0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 153	0,93	18 716	3,30
411000 CLIENTS	687	0,12	14 734	2,60
419800 CLIENTS RRR A ACCORDER	4 466	0,80	3 982	0,70
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	179 418	32,29	221 958	39,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	555 633	100,00	566 642	100,00

AUTOPASSION SAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	529 633		529 633	67,08	579 051	64,63	-49 418	-8,52	
707000 VENTES DE MARCHANDISES	476 720		476 720	60,38	494 246	55,16	-17 526	-3,54	
707100 VENTES PIECES OCCASION SS T	12 217		12 217	1,55	7 332	0,82	4 885	66,63	
707130 VENTE HUILE	12 868		12 868	1,63	17 002	1,90	-4 134	-24,30	
707200 VENTE VO /FR/TVA TOTALITE	122		122	0,02			122	N/S	
707400 VENTES VO/FR/TVA S/MARGE	27 706		27 706	3,51	60 471	6,75	-32 765	-54,17	
Production vendue biens									
Production vendue services	259 920		259 920	32,92	316 951	35,37	-57 031	-17,98	
704200 CONTROLE TECHNIQUES	2 473		2 473	0,31	3 297	0,37	-824	-24,98	
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	229 584		229 584	29,08	300 183	33,50	-70 599	-23,51	
706110 GAZOIL	450		450	0,06	206	0,02	244	118,45	
708100 RECLYCL.DECHETS +FRAIS DIVE	2 607		2 607	0,33	2 628	0,29	-21	-0,79	
708500 PORTS &FRAIS FACTURES	1 137		1 137	0,14	844	0,09	293	34,72	
708501 CARTE GRISE	22 985		22 985	2,91	9 794	1,09	13 191	134,68	
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	684		684	0,09			684	N/S	
Chiffres d'Affaires Nets	789 553		789 553	100,00	896 002	100,00	-106 449	-11,87	

Production stockée	-13 000	-1,64	3 595	0,40	-16 595	-461,60
713400 VARIAT.EN-COURS PRODUCTION DE SERVICES	-13 000	-1,64	3 595	0,40	-16 595	-461,60
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			-171	-0,01	171	-100,00
791100 REMBOURSEMENT IJ SS			-171	-0,01	171	-100,00
Autres produits	29	0,00	3 033	0,34	-3 004	-99,03
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	29	0,00	3 033	0,34	-3 004	-99,03
Total des produits d'exploitation (I)	776 582	98,36	902 459	100,72	-125 877	-13,94
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	276 194	34,98	299 548	33,43	-23 354	-7,79
607000 ACHATS PIECES + PNEUS	97 018	12,29	132 820	14,82	-35 802	-26,95
607120 ACHATS PIECES CEE SS TVA	11 102	1,41	69 233	7,73	-58 131	-83,95
607150 ACHATS PIECES / MSES UK	143 010	18,11	80 531	8,99	62 479	77,58
607300 ACHATS VO /CE TVA S/ MARGE			1 500	0,17	-1 500	-100,00
607400 ACHATS VO/FRANCE/PARTICULIER TVAS/MARGE			15 465	1,73	-15 465	-100,00
607800 PREL SIV 07/2024	25 063	3,17			25 063	N/S
Variation de stock (marchandises)	-44 684	-5,65	73 590	8,21	-118 274	-160,71
603700 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-44 684	-5,65	73 590	8,21	-118 274	-160,71
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 331	0,55	6 480	0,72	-2 149	-33,15
601000 ACHATS MATIERES PREMIERES	4 331	0,55	6 480	0,72	-2 149	-33,15
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	216 679	27,44	223 330	24,93	-6 651	-2,97
604100 TRAVAUX SOUS TRAITES	73 224	9,27	79 889	8,92	-6 665	-8,33
604150 SOUS-TRAITANCE CONTROLES TECHNIQUES	2 872	0,36	3 529	0,39	-657	-18,61
606100 EDF - GDF	5 976	0,76	5 748	0,64	228	3,97
606110 EAU	257	0,03	286	0,03	-29	-10,13
606120 GAZ	7 823	0,99	9 474	1,06	-1 651	-17,42
606140 CARBURANT VEHICULES	15 904	2,01	15 765	1,76	139	0,88
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	20 179	2,56	21 874	2,44	-1 695	-7,74
606301 FOURNT PETIT EQUIPEMENT LOCAL	499	0,06	598	0,07	-99	-16,55
606410 PETIT MATERIEL BUREAU	1 315	0,17	2 231	0,25	-916	-41,05
606850 VETEMENTS TRAVAIL	390	0,05	1 887	0,21	-1 497	-79,32
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	442	0,06	485	0,05	-43	-8,86
612400 LEASING IMPRIMANTE REX ROTARY PAR BNP	952	0,12			952	N/S
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	24 737	3,13			24 737	N/S
613210 LOYERS VIRIAT			23 437	2,62	-23 437	-100,00

AUTOPASSION SAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
613500 LOCATIONS MOBILIERES LD	3 042	0,39	3 038	0,34	4	0,13
613510 LOCATIONS LOXAM ALARME	693	0,09	648	0,07	45	6,94
614000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	233	0,03	1 661	0,19	-1 428	-85,96
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	2 787	0,35	1 704	0,19	1 083	63,56
615500 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER	1 335	0,17	84	0,01	1 251	N/S
615600 MAINTENANCE	4 567	0,58	4 809	0,54	-242	-5,02
615610 MAINTENANCE MAIL DOMAINE @CARROSSERIE-AUTOPASSION.FR	120	0,02	106	0,01	14	13,21
615680 CHIMIREC	496	0,06			496	N/S
616000 PRIMES D'ASSURANCES	9 792	1,24	7 727	0,86	2 065	26,72
616100 ASSURANCE PRET	708	0,09	708	0,08		0,00
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE			140	0,02	-140	-100,00
622400 REMUNERATIONS TRANSITAIRE	4 705	0,60	1 765	0,20	2 940	166,57
622600 HONORAIRES	490	0,06			490	N/S
622610 HONORAIRES JURIDIQUES	1 443	0,18	4 624	0,52	-3 181	-68,78
622620 HONORAIRES COMPTABLES	7 464	0,95	6 096	0,68	1 368	22,44
622900 FRAIS DE SALONS	4 552	0,58	3 959	0,44	593	14,98
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	7 405	0,94	10 004	1,12	-2 599	-25,97
623800 POURBOIRES DONS COURANTS	50	0,01	20	0,00	30	150,00
624100 TRANSPORTS S/ACHATS	2 696	0,34	1 475	0,16	1 221	82,78
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	481	0,06	1 395	0,16	-914	-65,51
625110 DEPLACEMENTS AUTOROUTE	1 446	0,18	1 621	0,18	-175	-10,79
625600 MISSIONS			579	0,06	-579	-100,00
625700 RECEPTIONS	1 312	0,17			1 312	N/S
626100 TELEPHONE -INTERNET	1 216	0,15	2 239	0,25	-1 023	-45,68
626120 ABONNEMENT MOBILE PATRICK	711	0,09	596	0,07	115	19,30
626150 ABONNEMENT INTERNET	1 382	0,18	405	0,05	977	241,23
626200 AFFRANCHISSEMENT	169	0,02	450	0,05	-281	-62,43
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 576	0,20	1 305	0,15	271	20,77
627800 AUTR.FRAIS /PRESTATIONS DE SERVICES	1 241	0,16	969	0,11	272	28,07
Impôts, taxes et versements assimilés	8 991	1,14	25 481	2,84	-16 490	-64,70
631300 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU			110	0,01	-110	-100,00
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	2 286	0,29	2 213	0,25	73	3,30
633500 TAXE APPRENTISSAGE	824	0,10	1 177	0,13	-353	-29,98
635100 IMPOTS DIRECTS SAUF IMPOTS SUR BENEFICES	2 590	0,33	3 503	0,39	-913	-26,05
635110 CFE	3 023	0,38	3 038	0,34	-15	-0,48
635120 CVAE	67	0,01			67	N/S
635810 CARTE GRISE	200	0,03	14 434	1,61	-14 234	-98,60
637100 IMPOTS CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARIT			1 006	0,11	-1 006	-100,00
Salaires et traitements	181 049	22,93	176 907	19,74	4 142	2,34
641000 REMUNERATIONS GERANT			10 800	1,21	-10 800	-100,00
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	178 859	22,65	160 801	17,95	18 058	11,23
641200 PERS CONGES PAYES	575	0,07	2 464	0,27	-1 889	-76,65
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 614	0,20	2 841	0,32	-1 227	-43,18
Charges sociales	65 453	8,29	52 451	5,85	13 002	24,79
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	43 899	5,56	27 870	3,11	16 029	57,51
645200 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	8 049	1,02	4 373	0,49	3 676	84,06
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	9 436	1,20	8 561	0,96	875	10,22
645350 COT. PREVOYANCE IRP AUTO			339	0,04	-339	-100,00
645380 COT. MUTUELLE IRP AUTO	639	0,08	157	0,02	482	307,01
645410 CHARGES S/CONGES PAYES	401	0,05	205	0,02	196	95,61
646100 COT.RSI P.AUBERT	1 214	0,15	5 378	0,60	-4 164	-77,42
646500 MUTUELLE EXISTANCE			1 415	0,16	-1 415	-100,00
646600 MUTEX PER GERANT	1 310	0,17	2 578	0,29	-1 268	-49,18
647500 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	505	0,06	430	0,05	75	17,44
648000 PERS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			1 145	0,13	-1 145	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 683	1,23	8 708	0,97	975	11,20
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	9 683	1,23	8 708	0,97	975	11,20
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	22 808	2,89	7 310	0,82	15 498	212,01
681730 DOT.PROV.STOCKS &EN-COURS	22 808	2,89	7 310	0,82	15 498	212,01

AUTOPASSION SAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	156	2 179	-2 023	-92,83
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	156	2 179	-2 023	-92,83
Total des charges d'exploitation (II)	740 659	875 984	-135 325	-15,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	35 923	26 475	9 448	35,69
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	216	3 782	-3 566	-94,28
661100 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	216	518	-302	-58,29
661600 INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINANCEMEN		3 264	-3 264	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	216	3 782	-3 566	-94,28
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-216	-3 782	3 566	94,29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	35 708	22 693	13 015	57,35
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 247	2 102	1 145	54,47
772000 EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTERIEURS	3 247	2 102	1 145	54,47
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	3 247	2 102	1 145	54,47
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 815	706	1 109	157,08
671200 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	245	290	-45	-15,51
671800 EXCEPT AUTRES CHARGES SUR OP GESTION		416	-416	-100,00
672000 CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES ANTERIEURS	1 570		1 570	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 815	706	1 109	157,08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 432	1 396	36	2,58
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 608	3 613	1 995	55,22
695100 IMPOTS SUR BENEFICES DUS EN FRANCE	5 608	3 613	1 995	55,22
Total des Produits (I+III+V+VII)	779 829	904 561	-124 732	-13,78
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	748 297	884 086	-135 789	-15,35
RÉSULTAT NET	31 531	20 476	11 055	53,99
	Bénéfice	Bénéfice		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AUTOPASSION SAS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%

Liasse 24 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise :		AUTOPASSION SAS															112											
Adresse de l'entreprise		440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT															Durée de l'exercice précédent *			112								
Numéro SIRET *		53518736300036															Néant ☐ *											
																	Exercice N clos le,			31019210214								
																	Brut			Amortissements, provisions			Net					
																	1			2			3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA																										
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																		AC							
		Frais de développement *	CX																		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF															1 180			AG			1 180				
		Fonds commercial (1)	AH															204 000			AI							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ																		AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN																		AO							
		Constructions	AP																		AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR															74 939			AS			56 369				
		Autres immobilisations corporelles	AT															46 612			AU			35 725				
		Immobilisations en cours	AV																		AW							
		Avances et acomptes	AX																		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																		CT							
		Autres participations	CU																		CV							
		Créances rattachées à des participations	BB																		BC							
		Autres titres immobilisés	BD																		BE							
		Prêts	BF																		BG							
		Autres immobilisations financières *	BH															1 900			BI			1 900				
TOTAL (II)		BJ															328 631			BK			93 274					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL																		BM							
		En cours de production de biens	BN																		BO							
		En cours de production de services	BP																		BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR																		BS							
		Marchandises	BT															217 214			BU			42 308				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																		BW							
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX															35 563			BY			35 563				
		Autres créances (3)	BZ															81 853			CA			81 853				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB																		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD																		CE							
		Disponibilités	CF															23 292			CG			23 292				
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH															4 662			CI			4 662				
TOTAL (III)		CJ															362 584			CK			42 308					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW																										
Primes de remboursement des obligations (V)		CM																										
Écarts de conversion actif * (VI)		CN																										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO															691 215			IA			135 582					
Renvois : (1) Dont droit au bail :																	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP			(3) Part à plus d'un an :			CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :															Stocks :						Créances :					

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		AUTOPASSION SAS		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....43 000.....)	DA	43 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 300		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	297 384		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 531		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	376 216		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 143		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 727		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 450		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 271		
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 673		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	5 153		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	179 418			
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	555 633			
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	179 418		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	529 633	FB		FC	529 633		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	259 920	FH		FI	259 920		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	789 553	FK		FL	789 553		
	Production stockée *					FM	(13 000)		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	29		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	776 582	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	276 194	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(44 684)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	4 331	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	216 679	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	8 991	
	Salaires et traitements *						FY	181 049	
	Charges sociales (10)						FZ	65 453	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS) - dotations aux provisions					GA	9 683	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	22 808
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	156	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	740 659	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	35 923		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	216	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	216		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(216)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	35 708		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AUTOPASSION SAS		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 247				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	3 247				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 815				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 815				
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	1 432				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	5 608				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	779 829				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	748 297				
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	31 531				
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG				
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP				
		– Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges		A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	1 214		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	1 310	obligatoires	A9	1 214
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	1 310	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
	EXCEPT PENALITES ET AMENDES			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICES ANTERIEURS			245				
EXCEPT PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTERIEURS			1 570		3 247			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N					
			Charges antérieures		Produits antérieurs			

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entrepriseAUTOPASSION SAS

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	205 180	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont ComposantsL9		KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont ComposantsM1		KM		KN	KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont ComposantsM2		KP		KQ	KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont ComposantsM3		KS	68 789	KT	KU6 150
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	27 688	KW	KX
		Matériel de transport *			KY	6 600	KZ	LA2 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	10 324	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	113 401	LO	LP8 150	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
		Autres participations			8U		8V	8W
		Autres titres immobilisés			IP		IR	IS
Prêts et autres immobilisations financières			IT	3 470	IU	IV		
TOTAL IV			LQ	3 470	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	322 051	ØH	ØJ8 150		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW205 180	IX205 180	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK74 939	ML74 938	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN27 688	MO27 688	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ8 600	MR8 600	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT10 324	MU10 325	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH121 551	NI121 550	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	ØW
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	ØZ
		Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1 570	2F1 900	2G1 900		
TOTAL IV			I3		NJ	1 570	NK1 900	2H1 900		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 570	ØL328 631	ØM328 630		

(Ne pas reporter le montant des centimes*)

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise AUTOPASSION SAS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	1 180	PF	PG	PH 1 180
TOTAL I	RK	1 180	RM	RN	RO 1 180
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	51 983	QA	QB	QC 56 369
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG 20 973
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK 6 617
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO 8 135
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	82 410	QV	QW	QX 92 094
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	83 590	ØP	ØQ	ØR 93 274

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AUTOPASSION SAS							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	19 500	6P	22 808	6R		6S	42 308
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	19 500	TY	22 808	TZ		UA	42 308
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	19 500	UB	22 808	UC		UD	42 308
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	22 808	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

SAGE Expertise-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	1 900	UV		UW	1 900			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	35 563		35 563					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	977		977					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	3 959		3 959					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	7 472		7 472					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	69 445		69 445					
	Charges constatées d'avance				VS	4 662		4 662					
	TOTAUX				VT	123 978	VU	122 078	VV	1 900			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	5 143		5 143						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		32 271		32 271							
Personnel et comptes rattachés		8C		18 611		18 611							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		11 565		11 565							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	15 451		15 451						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	1 046		1 046						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI		68 727		68 727							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		5 153		5 153							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY		157 968	VZ	157 968							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	30 684	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise AUTOPASSION SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le 31/12/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	31 531	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option						RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		
	Amendes et pénalités						WJ	245	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	5 608	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
			- imposées aux taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I							WR	37 384	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septiesdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)	YL			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2
TOTAL II							XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	37 384	XJ	
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	37 384	XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise AUTOPASSION SAS			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis			Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	11 236
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2024

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS													Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	20 476			ZD	20 476							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE								
						ZF								
						ZG								
	TOTAL I	ØF	20 476			ZH	20 476							
RENSEIGNEMENTS DIVERS													Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	76 538		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	28 704		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	14 102		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	4 552		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	92 783		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	216 679		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	3 023		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	5 968		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	8 991		
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	154 142		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	51 898		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	178 859		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL									
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO									
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS

Néant 3

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	10
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 9							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 10			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % 11							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SOFEG

Page 26

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant	☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N - 1					
	N - 2					
	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	(à préciser) au titre de : N - 7					
N - 8						
N - 9						
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) 2

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) 1

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AUTOPASSION SAS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: AUTOPASSION SAS		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01102023 et clos le: 30092024		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	5.00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	789 553
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	789 553
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	29
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	44 684
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	44 713
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	408 964
Variation négative des stocks		OQ	13 000
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	58 816
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	156
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	480 936
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	353 330
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	353 330

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	789 553
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 3
Date de cessation	HR	3 0 / 0 9 / 2 0 2 4

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2024



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30092024

N° SIRET

5 3 5 1 8 7 3 6 3 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AUTOPASSION SAS

ADRESSE (voie)

440 RUE DE CALIDON

CODE POSTAL

01440

VILLE

VIRIAT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AUBERT Prénom(s) PATRICKNom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 3440Naissance: Date 23/05/1964 N° Département 69 Commune LYON 3EME Pays Adresse : N° Voie TOURSCode Postal 38510 Commune BRANGUES Pays FRANCETitre (2) M Nom patronymique MORAND Prénom(s) NICOLASNom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 860Naissance: Date 15/05/1982 N° Département 01 Commune BOURG EN BRESSE Pays Adresse : N° 1110 Voie ROUTE DE L'ECOLECode Postal 01240 Commune CERTINES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 30092024 N° SIRET 53518736300036

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AUTOPASSION SAS

ADRESSE (voie) 440 RUE DE CALIDON

CODE POSTAL 01440 VILLE VIRIAT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE			P5
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2024	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024
Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
AUTOPASSION SAS 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT			
SIRET	5 3 5 1 8 7 3 6 3 0 0 0 3 6	Mét :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Négoce et réparations véhicules		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	37 384	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 0 %	
Autres PV imposables à 19 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse N°	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays		Nom État de résidence N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SOFEG 3 Rue de Mailly 69300 CALUIRE-ET-CUIRE Tél: 0472106767			
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 18122024	Lieu : VIRIAT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire: UBERT PATRICK GERANT	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature :	
Prestataire :			

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024

I											
RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
J											
RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1				2	3	4	5	6	7	8	
PATRICK AUBERT				3440		35 679					
TOURS 38510 BRANGUES											
NICOLAS MORAND				860		33 209					
1110 ROUTE DE L'ECOLE 01240 CERTINES											
K											
DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L											
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice							
				MVLT restant à reporter							
M											
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.



Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2024)

ANNÉE _____ ou exercice
du 01/10/2023
au 30/09/2024

Désignation de l'entreprise AUTOPASSION SAS
Adresse 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 312
Total	1 312

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . (total col.9 + total col.10) 10	1 312	- de l'exercice . 2024 . . 10	37 384
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	24 089
Nom et qualité du signataire		À VIRIAT _____, le 18122024	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2024)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement
Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

AUTOPASSION SAS
440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT
53518736300036
4511Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	37 384
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	37 384
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	37 384

l III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

m IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 555 633,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 531,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/12/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 204 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	204 000		204 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	204 000		204 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 328 631 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	205 180			205 180
Immobilisations corporelles	113 401	8 150		121 551
Immobilisations financières	3 470		1 570	1 900
TOTAL	322 051	8 150	1 570	328 631

Amortissements et provisions d'actif = 93 274 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 180			1 180
Immobilisations corporelles	82 410	9 683		92 094
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	83 590	9 683		93 274

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 180	1 180	0	1 ans
Fonds commercial	204 000	0	204 000	Non amortiss.
Materiel industriel	70 268	52 709	17 559	de 2 à 5 ans
Outils industriel	4 671	3 660	1 011	5 ans
Instal./agenc.divers	27 688	20 973	6 715	de 4 à 7 ans
Materiel de transport	8 600	6 617	1 983	de 2 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	9 524	7 335	2 189	de 3 à 5 ans
Mobilier	800	800	0	5 ans
TOTAL	326 731	93 274	233 457	

Etat des créances = 123 978 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 900		1 900
Actif circulant & charges d'avance	122 078	122 078	
TOTAL	123 978	122 078	1 900

Provisions pour dépréciation = 42 308 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	19 500	22 808			42 308
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	19 500	22 808			42 308

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 878 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 901
Autres créances	977
Disponibilités	
TOTAL	5 878

Charges constatées d'avance = 4 662 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 43 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4300	10.00	43 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4300	10.00	43 000

Etat des dettes = 157 968 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 143	5 143		
Dettes financières diverses	68 727	68 727		
Fournisseurs	32 271	32 271		
Dettes fiscales & sociales	46 673	46 673		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 153	5 153		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	157 968	157 968		

Charges à payer par postes du bilan = 27 473 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	6 533
Fournisseurs	2 884
Dettes fiscales & sociales	13 590
Autres dettes	4 466
TOTAL	27 473

Annexes 2024 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Ventilation du chiffre d'affaires = 789 553 E***

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	529 633	67 %
Production de travaux	2 473	0. %
Prestations de services	230 034	29 %
Produits des activités annexes	27 413	3. %
TOTAL	789 553	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2024 (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement de second rang sur le fonds de commerce de négoce de tous véhicules neufs et occasions et de pièces détachées s'y rapportant , réparation location appartenant à l'emprunteur, en garanti du remboursement de l'emprunt contracté auprès de la BNP le 02/05/2019 pour 150 000 euros

Annexes 2024 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 878 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablir(418100)	4 901
TOTAL	4 901

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.soc. produits a recevoir(438700)	977
TOTAL	977

Charges constatées d'avance = 4 662 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	4 662
TOTAL	4 662

Charges à payer = 27 473 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés interets courus(455800)	6 533
TOTAL	6 533

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	2 884
TOTAL	2 884

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(428200)	8 461
Org soc charges à payer prods à recevoir(438000)	394
Org.soc. congés à payer(438200)	2 775
Org.soc. autres charges à payer(438600)	1 127
Etat autres charges à payer(448600)	834
TOTAL	13 590

Autres dettes	Montant
Clients rrr à accorder(419800)	4 466
TOTAL	4 466